PCT

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE Bureau international



DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIEE EN VERTU DU TRAITE DE COOPERATION EN MATIERE DE BREVETS (PCT)

(51) Classification internationale des brevets ⁵ :		(11) Numéro de publication internationale	: WO 91/01071
H04N 5/32	A1	(43) Date de publication internationale:	24 janvier 1991 (24.01.91)

- (21) Numéro de la demande internationale: PCT/FR89/00375
- (22) Date de dépôt international: 13 juillet 1989 (13.07.89)
- (71) Déposant (pour tous les Etats désignés sauf US): GENERAL ELECTRIC CGR S.A. [FR/FR]; 100, rue Camille-Desmoulins, F-92137 Issy-les-Moulineaux (FR).
- (72) Inventeurs; et
 (75) Inventeurs/Déposants (US seulement): LECLERC, Vincent
 [FR/FR]; 49, rue d'Alésia, F-75014 Paris (FR). PICARD, Catherine [FR/FR]; 51, rue Pergolèse, F-75116
 Paris (FR). LAVAYSSIERE, Blandine [FR/FR]; Résidence Sylvabelle, 1, route de Thierry, F-92410 Villed'Avray (FR).
- (74) Mandataire: SCHMIT, Christian; Cabinet Ballot-Schmit, 7, rue Le Sueur, F-75116 Paris (FR).
- (81) Etats désignés: AT (brevet européen), BE (brevet européen), CH (brevet européen), DE (brevet européen)*, FR (brevet européen), GB (brevet européen), IT (brevet européen), JP, LU (brevet européen), NL (brevet européen), SE (brevet européen), US.

Publiée

Avec rapport de recherche internationale.

(54) Title: PROCESS TO CORRECT DISTORTION OF RADIOLOGICAL IMAGES

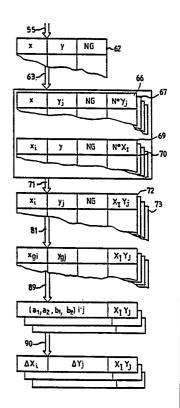
(54) Titre: PROCEDE DE CORRECTION DE LA DISTORSION D'IMAGES RADIOLOGIQUES

(57) Abstract

Process to correct distortion of radiological images by obtaining the image of a regular test chart and assessing the distortions to which the image is subjected. This assessment is used to correct normal images obtained with the installation. One obtains automatically the distortion corrections to be applied to the image elements by eliminating (55) the image background by creating (63) images of similar columns, by labelling (66) the columns detected and by calculating (71) the co-ordinates of the intersections of these columns. The calculation of the intersection co-ordinates is improved by replacing (89) these columns by straight segments whose position is calculated by a regression of least error squares over all the image elements belonging to this column and situated near this intersection. Preferably, all these calculations should be made through implementing mathematical morphology operations.

(57) Abrégé

On corrige la distorsion des images radiologiques en acquérant l'image d'une mire régulière et en évaluant les distorsions subies par cette mire. On utilise cette évaluation à titre de correction des images normales acquises avec l'installation. On acquiert automatiquement les corrections de distorsion à appliquer aux éléments d'images en éliminant (55) le fond d'image en créant (63) des images de montants d'un même type, en étiquetant (66) les montants détectés, et en calculant (71) les coordonnées des intersections de ces montants. On perfectionne le calcul des coordonnées d'intersection en remplaçant (89) ces montants par des segments droits dont la position est calculée par une régression de moindre carré sur l'ensemble des éléments d'image appartenant à ce montant et situé à proximité de cette intersection. De préfèrence on mène tous ces calculs par mise en œuvre d'opérations de morphologie mathématique.



DESIGNATIONS DE "DE"

Jusqu'à nouvel avis, toute désignation de "DE" dans toute demande internationale dont la date de dépôt international est antérieure au 3 octobre 1990 a effet dans le territoire de la République fédérale d'Allemagne à l'exception du territoire de l'ancienne République démocratique allemande.

UNIQUEMENT A TITRE D'INFORMATION

Codes utilisés pour identifier les Etats parties au PCT, sur les pages de couverture des brochures publiant des demandes internationales en vertu du PCT.

ΑT	Autriche			ES	Espagne	MC	Monaco
ΑU	Australie			FI	Finlande	MG	Madagascar
BB	Barbade			FR	France	ML	Mali
BE	Belgique			GA	Gabon	MR	Mauritanie
BF	Burkina Fasso			GB	Royaume-Uni	MW	Malawi
BG .	Bulgaric			GR	Grèce	NL	Pays-Bas
BJ	Bénin			HU	Hongrie	NO	Norvège
BR	Brésil			IT	Italie	PL	Pologne
CA .	Canada			JР	Japon	RO	Roumanie
CF	République Co	entraficaine		KP	République populaire démocratique	SD	Soudan
CG	Congo				de Coréc	SE	Suède
CH	Suisse	•	A Section	KR	République de Corée	SN	Sénégal
CM	Cameroun		. 3 4.	LI	Liechtenstein	SU	Union soviétique
DE	Allemagne	124 × 1		LK	Sri Lanka	TD	Tchad
DK	Dancmark	*	\$1.00 B	LU	Luxembourg	TG	Togo
			*		-	US	Etats-Unis d'Amérique

10

15

20

25

30

1

PROCEDE DE CORRECTION DE LA DISTORSION D'IMAGES RADIOLOGIQUES

La présente invention a pour objet un procédé de correction de la distorsion d'images radiologiques acquises avec un tube intensificateur de luminance. Elle s'applique plus particulièrement dans le médical. Elle peut être mise en oeuvre soit radioscopie directe, soit en radiologie avec traitement numérisé du signal représentatif de l'image. concerne plus particulièrement des tomodensitomètres de générations futures dont l'organe de détection sera un tel tube intensificateur de luminance. Elle a pour objet de résoudre les problèmes de morphométrie que présente l'utilisation de tels tubes.

Un tube intensificateur d'images radiologiques est destiné à recevoir un rayonnement X de faible puissance et à transformer ce rayonnement X en un rayonnement lumineux plus puissant, plus facilement détectable par un moyen de visualisation, en particulier par une caméra. La raison de la faiblesse du rayonnement X reçu est à rechercher dans le soucis de protéger, en particulier dans le domaine médical, les patients soumis à des examens avec de tels rayonnements. Ceci se présente spécialement lorsque ces examens sont longs, comme c'est le cas des traitements de tomodensitométrie ou des traitements avec numérisation des informations d'images.

Un tube intensificateur d'images comporte essentiellement une dalle de conversion pour convertir un rayonnement X reçu en un rayonnement lumineux susceptible d'attaquer une photocathode placée en vis à vis de cette dalle. La transformation rayonnement

2

X-rayonnement lumineux est obtenue d'une manière connue en munissant la dalle de cristaux d'iodure de Césium. Sous l'effet de l'illumination X, des photo-électrons sont arrachés de la photo-cathode et se déplacent en direction d'un écran. Ce déplacement vers l'écran est soumis aux effets d'une optique électronique. Cette optique électronique tend à ce que les impacts des photo-électrons sur l'écran correspondent aux lieux de la photo-cathode d'où ils ont été émis.

5

20

25

30

10 L'écran est lui-même d'un type particulier : réémet une image lumineuse représentative de l'image électronique transportée par les électrons, elle-même représentative de l'image de rayons X. Cette image lumineuse peut alors être détectée par un moyen de visualisation quelconque, en particulier une caméra 15 classique, de manière à être visualisée sur dispositif visualisation, de en particulier un dispositif de type moniteur de télévision.

Une telle chaîne de visualisation présente un inconvénient important : l'image révélée est une image distordue géométriquement par rapport à l'image de rayons X qui en est l'origine. Cette distorsion se produit essentiellement entre la photo-cathode, excitée par les photons émanant de la dalle de conversion, l'écran qui reçoit le rayonnement électronique émis par cette photo-cathode. En effet, pendant leur transit, les photo-électrons sont soumis à des effets perturbateurs, notamment à des effets magnétiques, dus au magnétique terrestre. Si tous les photo-électrons pendant ce transit étaient affectés par un même type de perturbation, il suffirait de corriger à un endroit quelconque de la chaîne d'images l'action de perturbations pour ne pas en être gêné. Malheureusement la sensibilité de ces photo-électrons aux perturbations est forte. Et l'inhomogénéité du champ magnétique sur leurs lieux de passage est alors telle qu'il en résulte une distorsion dans l'image électronique projetée sur l'écran.

Pour rendre plus concrets les effets d'une telle 5 distorsion, on peut dire que l'image d'une droite interposée entre un tube à rayons X et un intensificateur d'images sera une droite dans l'image des rayons X qui excitent la dalle, sera une droite dans l'image photonique qui attaque la photo-cathode, 10 une droite dans l'image électronique qui quitte cette photo-cathode, mais ne sera plus une droite dans l'image électronique qui vient s'afficher sur l'écran. conséquent elle ne pourra plus être une droite dans l'image lumineuse produite par cet écran. Le dispositif 15 de visualisation que l'on place en aval révèle alors en quelque sorte le résultat de la distorsion due à l'inhomogénéité du champ magnétique terrestre l'espace traversé par l'image électronique.

Jusqu'à présent, ce type d'inconvénient avait pu 20 être négligé du fait que les images que l'on cherchait à produire étaient essentiellement qualitatives et qu'on se préoccupait peu de leur contenu quantitatif : de la justesse du dessin des contours des objets révélés. Cependant, actuellement, avec le développement 25 techniques on cherche de plus en plus à utiliser telles images d'une manière quantitative. Par exemple on peut vouloir réaliser des prothèses à partir des images obtenues, et il est alors intolérable de disposer d'images faussées. Par ailleurs, dans le 30 industriel, ce type de défaut entraîne l'impossibilité d'utiliser facilement de tels intensificateurs d'images en métrologie.

Parmi les déformations ou distorsions de l'image,

4

on met en évidence une déformation dite "en coussin" provenant de la géométrie de la calotte sphérique de la face d'entrée du tube, de la face supérieure de la dalle. On met aussi en évidence une déformation dite en "S" provenant de la déviation des trajectoires électroniques par les champs magnétiques, en particulier le champ magnétique terrestre. La distorsion présente donc une composante permanente, liée à un tube donné, et une composante variable, liée à la position même du tube dans le champ magnétique terrestre.

10

15

20

25

30

Différents procédés ont été envisagés pour réduire les effets de cette dernière distorsion. Dans une première approche, par des développements technologiques on a tenté de réduire les effets de distorsion, des notamment effets les champs magnétiques perturbateurs. A cette fin, on a muni les intensificateurs d'images de blindages magnétiques (canalisateurs du champ magnétique) enveloppant le tube. Mais cette enveloppe ne peut pas recouvrir la dalle de conversion de telle sorte que les effets magnétiques perturbateurs s'exercent quand même à proximité de cette dalle, là où ils sont en définitive les plus efficients du fait, que les photo-électrons arrachés de photo-cathode sont, à proximité de cette dalle, animés de vitesses très faibles.

Pour compléter ce dispositif, il a par ailleurs été imaginé de disposer à proximité de la face supérieure du tube, une bobine de production d'un champ magnétique compensateur. Dans une demande de brevet français n° 88 04071 déposée le 29 mars 1988, il a même été envisagé d'asservir le courant qui parcourait cette bobine à une mesure du champ magnétique à compenser. Malgré tout l'intérêt que présente cette méthode elle ne donne que des résultats imparfaits. La précision de la correction

10

15

20

25

30

de distorsion est insuffisante eu égard aux applications envisagées car elle non plus ne permet pas d'éliminer la distorsion "en coussin"..

Une autre méthode de correction des distorsions a été envisagée. Elle concerne une approche paramétrique. Selon cette approche, on modélise les déformations en se basant sur la connaissance des caractéristiques géométriques et électro-optiques du système. Le succès de cette méthode est conditionné par la précision de connaissance du système que l'on désire modéliser. tant qu'approche analytique elle nécessite pour pouvoir être calculable, d'importantes simplifications modèle. Ces simplifications sont telles que cette méthode ne peut plus prendre en compte finalement tous les phénomènes, en particulier ceux plus complexes résultant de la déformation en "S".

L'invention a pour objet de remédier à ces inconvénients en proposant une méthode nouvelle dans laquelle on procède à l'acquisition d'images d'une mire calibrée et dans laquelle on mesure la distorsion de l'image de cette mire par rapport à son allure théorique attendue. On effectue bien entendu cette mesure pour toutes les positions utiles dans l'espace de l'ensemble intensificateur d'images-tube à rayons Ultérieurement on corrige les images radiologiques acquises en fonction des évaluations đе distorsion. Cette méthode pragmatique et non paramétrique permet de prendre en compte tous phénomènes physiques intervenant dans la distorsion par opposition aux méthodes connues où d'une (technologie grossière) ou d'une autre (modélisation approchée) on ne prenait pas en compte la totalité des distorsions.

L'invention a donc pour objet un procédé de

6

correction de la distorsion d'images radiologiques acquises avec un tube intensificateur de luminance, ces images comportant une collection d'adresses de points d'image en relation avec des niveaux de gris attribués à ces points, caractérisé en ce que

5

15

20

25

30

- on acquiert l'image d'une mire placée sur la face d'entrée de ce tube,
- on évalue la distorsion de cette image de la mire par rapport à son allure théorique attendue,
- et on corrige des images radiologiques normales en fonction de cette évaluation.

Dans un perfectionnement l'acquisition de l'image réelle d'une mire, compte tenu de la multiplicité des positions possibles dans l'espace de l'ensemble tube intensificateur - tube à rayons X, est automatique. En outre, cette acquisition est faite en utilisant une mire particulière dont la structure est telle qu'elle n'introduit pas elle-même des imprécisions dans les calculs de correction qu'on cherche à en déduire.

L'invention est utilisée en particulier dans les systèmes d'angiographie numérique où il est souhaitable d'estimer des déformations géométriques afin de corriger des mesures de distance, de surfaces ou de volumes, réalisées sur les organes à partir des images, mais où il est également intéressant de restaurer effectivement les images. Cette restauration a un intérêt en artériographie des membres inférieurs dans le cas où on veut reconstruire une jambe à partir de plusieurs images juxtaposées par exemple.

En tomodensitométrie généralisée, dans le cas de reconstruction à trois dimensions, dite 3D, à partir de projections à deux dimensions dites 2D, la correction des distorsions est indispensable et nécessite une précision importante. La précision intervient à deux

10

15

moments : lors de la calibration du système d'acquisition, et lors de la restauration des images proprement dite, préalablement à toute reconstruction pourra montrer qu'on peut obtenir l'invention les précisons requises : c'est-à-dire des précisions de 1/10ème de point d'image pour calibration du système d'acquisition, et de 1/2 point d'image pour la reconstruction 3D à partir projections 2D. En outre, on peut se satisfaire des corrections de l'ordre du pixel pour les géométriques sur l'image.

L'invention sera mieux comprise à la lecture de la description qui suit et à l'examen des figures qui l'accompagnent. Celles-ci ne sont données qu'à titre indicatif et nullement limitatif de l'invention. Les figures montrent:

- figure 1 : la représentation schématique d'une chaîne radiologique pour mettre en oeuvre le procédé de l'invention ;
- figure 2 : la représentation d'une grille type utilisable comme mire ;
 - figure 3 : la représentation graphique d'opérations de morphologie mathématique permettant la détection automatique de l'image de la mire ;
- figure 4 : la représentation schématique des corrections de distorsion à appliquer pour restaurer géométriquement les images ;
 - figure 5 : la succession des opérations préférées mises en oeuvre dans le procédé de l'invention ;
- figure 6 : Les effets d'un traitement particulier des images pour stationnariser le fond et pour éliminer des bruits de fond ;
 - figures 7a et 7b : La mise en évidence de caractéristiques technologiques conduisant à la

8

détermination de la meilleure mire possible.

10

15

20

30

La figure 1 représente schématiquement une chaîne d'imagerie utilisable pour mettre en oeuvre le procédé de l'invention. Dans cette chaîne, un tube 1 à rayons X émet un rayonnement X 2 à direction d'un intensificateur d'images 3. Le tube intensificateur d'images 3 est relié à un dispositif de traitement d'image 4, lui-même relié à un dispositif 5 visualisation des images traitées. Le relevé distorsions subies par les images pour une position donnée de l'ensemble tube 1 à rayons X intensificateur d'images est donné par l'interposition, préalablement à toute mesure d'utilisation normale, d'une mire 6 entre ce tube 1 et l'intensificateur 3. préférence la mire 6 a sensiblement les mêmes dimensions que la face d'entrée de l'intensificateur 3 et elle est placée contre cette face. En pratique la mire 6 comporte un quadrillage (figure 2) de montants horizontaux 7 et verticaux 8. Dans un exemple préféré la mire a une forme extérieure ronde, de diamètre environ 30 cm, et comporte des montants espacés les uns les autres d'environ lcm et dont la largeur est de l'ordre de 1 mm.

Lors d'une opération de mesure de distorsion on enregistre dans la mémoire d'image du dispositif 4, 25 on peut le visualiser sur l'écran du moniteur 5, une image ressemblant à celle de la figure 3. Cette image comporte une collection d'adresses de points mémoires, correspondant aux points d'images (ou pixels) de l'image visualisée, associés à des informations représentatives de niveaux de gris. Ces niveaux de gris sont affichables par le spot du moniteur, sur l'écran de ce moniteur, correspondent en définitive à la luminosité attribuée à ces points. Les montants de la mire, ici par exemple un montant 8, sont distordus (ici d'une manière exagérée).

10

15

20

25

30

On remarque, en plus du caractère géométrique distordu de l'image du montant 8, que ce montant est représenté par des pixels dont le niveau de gris est élevé, par exemple le pixel 9, et par des pixels dont le niveau de gris est faible, par exemple les pixels 10 à 14. Ces derniers sont représentés par des petits points par opposition aux gros points montrant sensiblement le centre du montant 8 à l'endroit d'un profil 15 coupant perpendiculairement le montant 8. De part et d'autre l'endroit où se trouvent les pixels 10 et 14 dont niveau de gris est faible, la mémoire d'images comporte des éléments d'images dont le niveau de gris est quasi nul (au bruit près). Ceci est schématisé par l'absence de points à l'intersection de traits 16 et 15 symbolisant des abscisses et des ordonnées (des adresses) de points d'image.

La figure 4 montre en substance le principe général de l'invention. Comme on le verra ultérieurement on va pouvoir calculer d'une manière précise les coordonnées, les adresses, de tous les points d'images représentatifs des centres des montants respectivement 17 verticaux et horizontaux de la mire. On montrera également qu'on peut calculer d'une manière automatique les adresses des points d'intersection 23 à 27 de tous les montants entre eux. En supposant que la mire occupe une position connue à l'avance, représentée par exemple par les montants 28 à 34, il devient possible calculer les déplacements δ respectivement 35 à 39 à affecter aux coordonnées des points des images réelles qui se trouveraient respectivement en 23 à 27, pour amener en des lieux 40 à 44 où la distorsion géométrique pourrait être considérée comme ayant été supprimée.

Pour des points des images réelles situés en position intermédiaire entre des points tels que 23 à

5

10

15

30

10

27, une interpolation bi-linéaire de correction est proposée de manière à leur attribuer un déplacement δ qui tienne compte de leur entourage immédiat.

On peut objecter que la position de la mire 6 l'intensificateur 3 pas et qu'en n'est connue définitive, on ne connaît pas exactement les positions des images théoriques 28 à 34 de ces montants ni de celles de leurs intersections. Mais on peut remarquer que la grille elle même est connue. Si on fait alors l'hypothèse supplémentaire que la mire 6 est munie de montants répartis d'une manière particulière, exemple régulièrement, on peut admettre déplacements δ 35 à 39 sont connus, d'une part à un décalage entier près du pas de la grille près, d'autre part à un changement d'axe près. Ce changement d'axe prend en compte l'orientation réelle des axes de la mire par rapport aux directions qu'on leur attribue arbitrairement dans la mémoire image. On remarque alors que ces deux approximations ne sont pas puisqu'elles affectent tous les points d'images soit de 20 la même façon, soit d'une manière cohérente. En effet, la même translation d'un nombre entier de pas grille et les effets d'un même changement seraient à appliquer à toutes les intersections 25 théoriques 40 à 44.

On a représenté par exemple en tirets sur la figure 4 la position non distordue et réelle que devraient occuper des axes théoriques 28 à 29 représentant l'image virtuelle de la mire. L'ensemble des translations et des changements d'axes est représenté par les doubles flèches 45 à 47. On remarque que ces doubles flèches n'ont pas nécessairement toutes la même longueur. signifie en définitive que l'on est pas obligé d'avoir placé la mire 6 d'une manière telle que ses différents

11

montants se retrouvent ultérieurement rigoureusement parallèles aux lignes et aux colonnes d'images de la mémoire d'image ou de l'image visualisée.

Il est par contre important de remarquer que si l'on prend la précaution d'acquérir toutes les images de correction, pour toutes les positions de l'ensemble tube l à rayons X - intensificateur 3, avec une mire 6 maintenue fixe sur le tube 3 constante au cours des diverses acquisitions, les effets de ces translations et (changements d'axes) 45 à 47 seront les mêmes dans toutes les images. En définitive la manière dont la mire 6 aura été placée sur l'intensificateur 3 au moment de ces acquisitions de corrections n'aura pas d'influence.

La figure 5 représente schématiquement l'ensemble des étapes du procédé de l'invention. Celui-ci 15 expliqué en référence aux figures 6 et 3 qui correspondent à la des montants dans l'image numérique contenue dans la mémoire image. La figure 6 montre un tracé 50 obtenu par exploration de la mémoire image, par exemple le long d'un profil tel que le profil 15. 20 long de ce profil on rencontre des (c'est-à-dire des points) dont l'ordonnée est constante mais dont l'abscisse varie d'une unité d'un pixel à l'autre, d'un point image à l'autre. Dans des premières régions 51 le niveau de gris est élevé. En effet dans 25 ces régions 51, correspondant à des inter-montants, le rayonnement X a beaucoup excité l'intensificateur 3. Le signal électrique détecté correspondant a été élevé. Par contre, de part et d'autre, 52 et 53, du milieu 54 du montant, par exemple 30 du montant 8, on trouve des régions où le niveau de gris baisse. Ces régions correspondent aux lieux des pixels 10 à 14. Le milieu 54 du montant correspond lui, schématiquement, au pixel 9.

12

On remarque que le signal 50 présente une variation de sa composante continue au fur et à mesure de l'exploration du profil selon l'axe des abscisses. Cette évolution est liée à la présence d'un fond d'image non stationnaire. Ce fond en définitive est gênant. En effet ce fond non stationnaire empêche la mise en oeuvre d'un seuil de détection simple pour repérer automatiquement la position des montants le long des profils. Dans l'invention, lorsque cela est nécessaire, au cours d'une opération cotée 55 sur la figure 5, on stationnarise l'image en appliquant à cette image de préférence une transformation morphologique dite "chapeau haut de forme".

10

15

20

25

30

Une telle transformation morphologique utilise opérations de type ouverture et de fermeture qui sont des transformations propres à la théorie de morphologie mathématique. On rappelle qu'une opération de fermeture est constituée d'une dilatation suivie d'une érosion. A l'opposé, une ouverture est constituée d'une érosion, suivie d'une dilatation. On rappelle qu'une érosion d'une image consiste à créer une autre image après une exploration en érosion de l'image base. On explore l'image de base au moyen d'une fenêtre de dimensions et de forme géométrique données possédant un centre donné. Par exemple dans l'invention, on utilisera trois types préférés de (figure 3) : premièrement une fenêtre circulaire 56 constituée par un cercle de rayon 5 pixels, deuxièmement des fenêtres de segment, respectivement et 58. La longueur de ces segments est de 9 pixels leur largeur n'est que de 1 pixel. On sait donner à ces segments 57 et 58 ainsi qu'au cercle 56 un centre. centre peut être un point quelconque de la fenêtre. préférence il s'agit d'un pixel situé au

10

15

20

25

géométrique.

Lorsqu'on explore l'image de base avec une fenêtre, on évalue le niveau de gris de tous les pixels de cette image situés à l'aplomb de cette fenêtre. Dans position d'exploration donnée, les niveaux de gris pixels à l'aplomb peuvent être compris entre α qui est une valeur minimum et A qui est une valeur maximum. Dans une opération d'érosion, on décide d'attribuer au point de l'image à créer, qui a les mêmes coordonnées que pixel au centre de la fenêtre dans l'image de base, un niveau de gris égal à α . Dans une opération de dilatation on attribue au pixel de l'image à créer, qui a les mêmes coordonnées que le pixel à l'aplomb du centre de la fenêtre, une valeur A. Dans ce cas on dit que les érosions et les dilatations sont faites en niveau de gris. Il en résulte immédiatement que les fermetures et les ouvertures sont également réalisées en niveau de gris. Par contre si les images de base sont en binaire, ou même si l'on définit un seuil en deçà et delà duquel on considère que le niveau de gris est 0 1, on réalise corrélativement des fermetures et des ouvertures en binaire. La forme géométrique de la fenêtre d'exploration est tout à fait liée au résultat qu'on cherche à atteindre.

Si on considère qu'on veut obtenir des images dе 512 X 512 pixels avec une face d'entrée de l'intensificateur d'images dont le diamètre est typiquement de l'ordre de 30 cm, on en déduit que distance qui sépare 2 pixels voisins est de l'ordre de 0.5 mm. Si on choisit alors comme on vient de l'indiquer 30 une fenêtre circulaire, dont le diamètre vaut 10 pixels (5mm) alors que la largeur de l'image des montants, même distordue, est de toute façon inférieure à 10 pixels, on peut avec une opération de fermeture de l'image obtenir

14

le contour 59 (figure 6). En effet pendant l'opération de dilatation de cette fermeture on attribue λ comme valeur de niveau de gris à tous les centres de fenêtre donc à tous les points de l'image dilatée. Si λ varie un peu la variation lente de λ est ainsi préservée. En définitive on a restauré la composante continue du fond d'image, ne comportant pas les pics 54. Pendant l'opération suivante d'érosion de cette fermeture, on attribue α comme niveau de gris à tous les points de l'image érodée correspondant au centre de la fenêtre dans l'image dilatée obtenue préalablement. On pourrait montrer que cette opération de fermeture est revenue à filtrer les pics 54 de manière à ne plus laisser subsister que le contour 59.

Si on appelle

10

15

20

25

30

CLOSE(I)

l'image dilatée puis érodée de l'image de base I, on se rend compte qu'on peut faire une soustraction, pixel à pixel, de l'image de base I de cette dilatée-érodée. On obtient alors le contour 62 également montré sur la figure 6 dans laquelle le bruit de fond a disparu. L'image 62 est donc équivalente à la collection (figure 5) des coordonnées des pixels mis en relation avec leur niveau de grille NG stationnarisés. Dans la suite de cet exposé on appellera M cette image numérique stationnarisée.

Par une opération 63 on recherche ensuite dans l'image M la position des montants. La recherche d'un montant consiste, en ayant trouvé les coordonnées d'au moins un pixel qui appartient à coup sûr à un montant, à explorer les niveaux de gris des pixels immédiatement voisins pour tenter de déterminer s'ils appartiennent au même montant. Cette opération n'est cependant pas facilitée lorsque l'on arrive par exploration

automatique à l'endroit des croisements des montants horizontaux et verticaux. En effet le processus automatique d'exploration risque de quitter un montant d'un type donné, par exemple vertical, pour se mettre alors à explorer un montant d'un autre type donné, par exemple horizontal. Pour éviter ce risque on crée deux images à partir de l'image M. Une première image ne comporte que les montants verticaux, et une deuxième image ne comporte que les montants horizontaux. Dans ce but, on fait subir à l'image M deux opérations d'ouverture. Une première opération d'ouverture

OPEN (M, 57)

permet de donner l'image de l'ouverture de l'image M (érosion suivie de dilatation) par le segment 57. On remarque que lors de la phase d'érosion correspondant à 15 cette ouverture, tous les niveaux de gris des pixels se trouvant hors des montants horizontaux se trouvent annulés. En effet le segment 57 est horizontal, et dès que ce segment n'explore plus directement un montant horizontal, il explore en partie un montant vertical. Et 20 au moins un des pixels à l'aplomb de cette fenêtre possède alors un niveau de gris nul ou très faible. Lors de l'opération de dilatation suivante, les pixels des montants verticaux ne sont pas recréés. De sorte que segment 57 lors de cette opération d'ouverture, permet 25 de produire une image des montants horizontaux seuls. Une image des montants horizontaux ou de ligne est caractérisée par la collection des adresses x, yj dont le niveau de gris associé n'est ni nul, ni très faible. On refait la même opération d'ouverture mais avec 30 segment 58. Cette fois on détermine une image montants verticaux, de colonnes, c'est à dire la collection des pixels de coordonnées xi, y dont le niveau de gris associé n'est pas nul.

10

15

En définitive avec ces deux opérations on obtient une image de lignes ou une image de colonnes dans laquelle il n'y a plus de pont entre les lignes ni entre les colonnes. La figure 3 montre de ce point de vue une image de colonnes dans laquelle les montants horizontaux ne sont plus représentés.

On peut dire que l'on a alors affaire dans ces images de montants verticaux ou de montants horizontaux à des ensembles disjoints. Dans une opération d'étiquetage, on attribue maintenant à chacun de ces ensembles un numéro, respectivement de colonne ou de ligne. En pratique ce numéro représente respectivement l'abscisse ou l'ordonnée du montant dans virtuelle de la mire. Dans ce but on explore ces images de colonne ou de ligne de manière à attribuer un numéro a chaque colonne ou à chaque ligne. Un numéro de ligne sera un numéro Y1, Y2, ou plus généralement YJ et ce ligne attribué comme dimension numéro de sera supplémentaire à la collection des pixels dont les adresses x, y; ont montré qu'elles appartenaient à même ensemble. exemple, pour déterminer Par collection des pixels xi, y appartenant au montant 8 on explore le contenu d'information des pixels appartenant à un profil en se déplaçant de la gauche vers la droite. On teste le contenu d'informations de chaque adresse d'élément d'image appartenant à ce profil.

Par exemple quand on arrive au pixel 10 on lui attribue un numéro. Ce numéro correspondra au numéro du montant n°8. Les pixels 11, 12, 9, 13 et 14 sont ensuite explorés et reçoivent le même numéro. Le pixel 64 ne reçoit pas de numéro. Son niveau de gris est trop faible : il n'appartient pas à un montant de même que les pixels suivants jusqu'à ce qu'on rencontre à nouveau sur le même profil des pixels dont le contenu d'information

15

20

25

30

ressemble à celui des pixels 9 à 14. Dans ce cas on leur attribue un numéro de colonne incrémenté d'une unité. Ainsi de suite jusqu'au bord latéral droit de l'image. Ayant ainsi marqué de pixels appartenant à chaque colonne, on suit ensuite chacune d'entre elles vers le haut puis vers le bas en passant d'un pixel à son voisin de niveau de gris le plus élevé. Pendant le parcours on attribue à ses pixels xi,y son numéro Xi. Ainsi de suite, on crée la collection 69 des adresses des éléments d'images correspondant à la colonne YI, la collection 70 des adresses des éléments d'images appartenant à la colonne YI+1 et ainsi de suite.

On peut réitérer cette opération en explorant non plus des montants verticaux 15 mais des montants horizontaux. On obtient alors les collections 66, 67 et suivantes des adresses des éléments d'images appartenant à des lignes de numéro Y_J ou X_{J+1} .

Par une opération 71 on peut rechercher intersections grossières des montants. Ces intersections sont représentées par les collections des éléments d'images d'adresses Χi et У÷ correspondant respectivement à des colonnes $X_{\mathbb{I}}$ et $Y_{\mathbb{J}}$ en même temps. On obtient ainsi les collections 72 à 73 de attribués à chacune des intersections XI, YJ. pratique l'étape 71 peut-être exécutée en même temps que la détermination des pixels de la deuxième famille des montants.

Les figures 7a et 7b montrent une particularité de la mire qui permet une précision de la correction de la distorsion inférieure au dixième de pixel. On pourrait réaliser la mire 6 (figure 7b) au moyen d'un arrangement de fils absorbants 74 par exemple en plomb ou en un autre métal. Mais la réalisation d'une mire avec de tels fils présente deux inconvénients. Premièrement sur les

18

bords 75 et 76 des fils, la hauteur traversée par le rayonnement X est inférieure à la hauteur traversée au centre de ces fils. En conséquence les niveaux de gris détectés correspondant à l'aplomb de ces endroits traversés ne sont pas homogènes avec les niveaux de gris détectés à l'aplomb du centre des fils 74. En outre, deuxième inconvénient, pour pouvoir tenir mécaniquement, les fils doivent être réalisés avec un certain diamètre. De sorte que l'on atteint rapidement la saturation d'absorption. En définitive à l'aplomb de la partie centrale du fil 74 le signal de niveau de gris est un plat 77. Il n'est pas possible avec un tel plat de savoir exactement où se trouve le centre du fil 74.

10

15

20

25

30

Dans une réalisation préférée la mire est réalisée par photogravure d'une couche d'or d'épaisseur L'épaisseur de cette couche est de préférence 0,050mm. Cette photogravure est réalisée sur une plaque de verre Cette solution présente l'avantage que la mire est quasiment indéformable. En outre, l'or est un matériau parfaitement maîtrisé en photogravure. maîtrise de la photogravure de l'or est de l'ordre de 1 à 5 millièmes de millimètre. De plus, l'or est également plus absorbant que le plomb et donc 0.05 mm d'épaisseur suffisent pour provoquer aux puissances de rayons X régulièrement utilisées un signal d'absorption saturé. Enfin, la solution de la photogravure permet d'obtenir des flancs raides 79 de rubans 8 constituant les montants de la mire. De cette façon le phénomène d'évolution progressive du niveau de gris des pixels voisins n'est représentatif que de l'illumination X et non d'un phénomène parasite ajouté. La mire n'apporte pas d'imprécision propre.

La figure 7a montre selon un profil donné les niveaux de gris relevés pour des pixels voisins et

30

correspondant à une colonne numérotée $X_{\rm I}$. Dans l'invention on recherche la position du centre de gravité de l'illumination X pour chaque profil. L'abscisse $x_{\rm gi}$ de ce barycentre est calculée sur la valeur des niveaux de gris $NG_{\rm i}$ selon l'équation suivante $x_{\rm gi} = \Sigma(x_{\rm i}.NG_{\rm i})/\Sigma(NG_{\rm i})$.

Ceci permet de déterminer, en fraction de pixel, l'abscisse du barycentre 80. On effectue la même opération (fig 5) 81 de recherche de position du barycentre pour tous les profils appartenant à une même collection. On obtient ainsi par exemple les barycentres 82 à 86 pour la colonne XI. De même on obtiendrait d'autres barycentres pour la ligne YJ ou plutôt pour un segment de cette ligne situé sur l'intersection grossière des montants.

Puis on calcule l'équation, de type y = ax + b, d'une droite 87 dite des moindres carrés dont la somme des distances telles que 88, élevée au carré, de cette droite aux barycentres trouvés soit la plus faible possible. Ces calculs sont de type connu et sont tels que

a =
$$(N\Sigma x_j.y_j - \Sigma x_j. \Sigma y_j)/\sigma$$

b = $(\Sigma x_j^2.\Sigma y_j-\Sigma x_j.y_j.\Sigma x_j)/\sigma$

où N est le nombre de points de la régression, et où σ est donné par

$$\sigma = N\Sigma x_{1}^{2} - (\Sigma x_{1}^{2})^{2}.$$

Une fois connue l'équation de l'image 87 du centre d'un montant, on recommence la même opération pour tous les autres segments, verticaux ou horizontaux de l'image. Ces opérations 89 ont pour résultat une collection de coefficient (a₁, a₂, b₁, b₂), paramétrant des segments correspondant aux intersections des colonnes X_I et Y_J. Dans une opération ultérieure 90 de type analytique on calcule les coordonnées des points

20

d'intersection des segments 87 qui se coupent. coordonnées de ces intersections correspondent définitive aux coordonnées 23 à 27 (figure 4) de l'image distordue de la mire. Ces coordonnées d'intersections sont également associées aux couples de coordonnées des intersections de la mire. YJ intersections, compte tenu de la précision de la réalisation de la mire, sont connues par avance. exemple ces coordonnées sont obtenue en multipliant numéro de la colonne par le pas (mesurée sur la mire) de la mire à l'endroit correspondant. En simplifiant on peut dire qu'il est possible de calculer les vecteurs de correction tels que 35 à 39 en retranchant les valeurs Xi et YJ des valeurs calculées des coordonnées des points d'intersection des montants de la mire.

10

20

25

3.0

La correction des déformations géométriques images est ensuite entreprise de préférence interpolation bi-linéaire. Une correction bi-linéaire consiste à calculer la correction de distorsion à affecter à un pixel repéré dans une maille (à deux dimensions) en fonction des corrections de distorsion à appliquer à chacun des sommets de la maille. corrections des sommets sont combinées entre elles selon une pondération qui tient compte de l'écart relatif du pixel par rapport à chacun des sommets. On notera cependant que du fait que les corrections de distorsion des sommets des mailles de la mire sont données en fraction de pixel, la plupart du temps les coordonnées corrigées des pixels de l'image acquise tombent aussi entre quatre pixels. On peut faire alors subir à pixel une correction de gris. Cette restauration est menée par une deuxième correction bi-linéaire en prenant en compte quatre pixels corrigés qui entourent un pixel de l'image a visualiser.

REVENDICATIONS

- 1 Procédé de correction de la distorsion d'images radiologiques acquises avec un tube (3) intensificateur de luminance, ces images comportant une collection (62) d'adresses de points d'image en relation avec des niveaux de gris attribués à ces points, dans lequel:
- on acquiert (1-6) l'image réelle d'une mire (6) placée sur la face d'entrée de ce tube,
- on évalue la distorsion (35-39) de cette image de la mire par rapport à son allure théorique attendue,
- et on corrige les images radiologiques en fonction de cette évaluation. caractérisé en ce que pour acquérir l'image réelle de la mire
- on réalise une mire amovible par photogravure (79) d'une couche métallique.
- 2 Procédé selon la revendication 1 caractérisé en ce que
- on réalise une couche d'or dont l'épaisseur est de l'ordre de 50 micromètres.
- 3 Procédé selon la revendication 1 ou la revendication 2 caractérisé en ce que
- on munit la grille d'un quadrillage régulier de montants (7-8), ces montants étant formés par des rubans de largeur de l'ordre d'un millimètre et espacés les uns des autres d'environ dix millimètres.
- 4 Procédé de correction de la distorsion d'images radiologiques acquises avec un tube (3) intensificateur de luminance, ces images comportant une collection (62) d'adresses de points d'image en relation avec des niveaux de gris attribués à ces points, dans lequel:

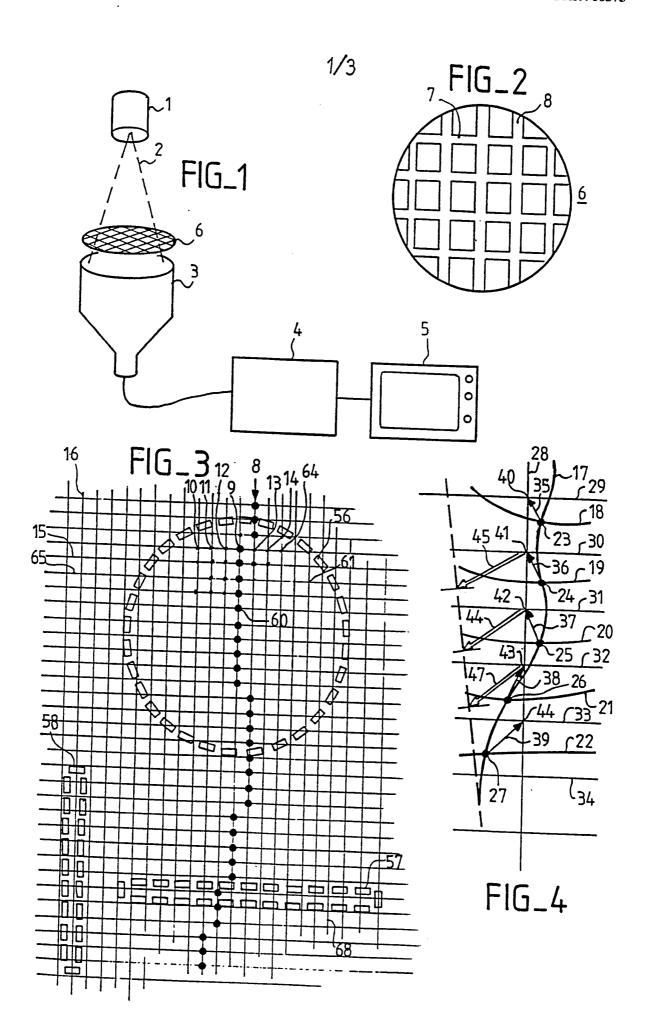
- on acquiert (1-6) l'image réelle d'une mire (6) formée de montants horizontaux et verticaux, cette mire étant placée sur la face d'entrée de ce tube,
- on évalue la distorsion (35-39) de cette image de la mire par rapport à son allure théorique attendue,
- et on corrige les images radiologiques en fonction de cette évaluation.

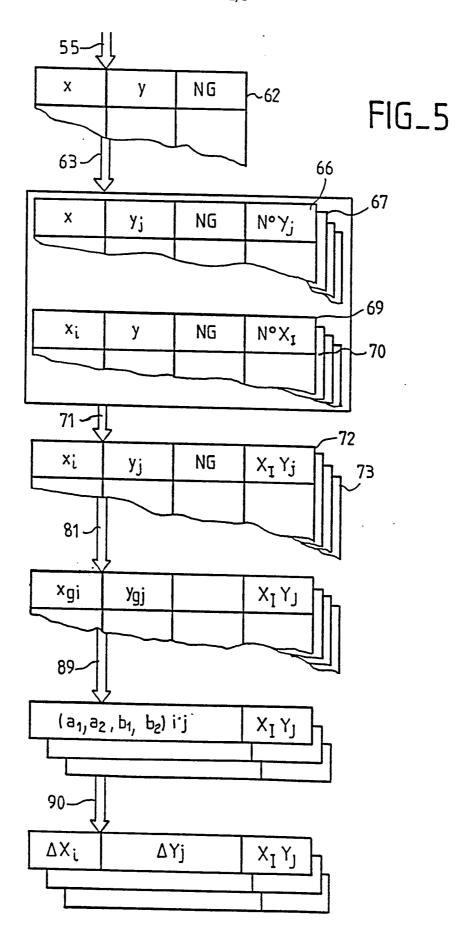
caractérisé en ce que pour évaluer

- on détecte automatiquement la position de points de contrôle (23-27),
- en recherchant, par des opérations de morphologie mathématique, des positions de montants d'un même type,
 - en suivant et en étiquetant ces montants,
- et en repérant et en étiquetant des points d'intersection de montants de deux types
- et en ce qu'on estime des déplacements localisés de ces points d'intersection.
- 5 Procédé selon la revendication 4 caractérisé en ce qu'on effectue des opérations de morphologie mathématique en niveau de gris.
- 6 Procédé selon la revendication 4 ou la revendication 5 caractérisé en ce que pour rechercher, au préalable,
- on stationnarise (56) le fond de l'image par une opération de morphologie mathématique
- 7 Procédé selon l'une quelconques des revendications 4 à 6 caractérisé en ce que pour rechercher on crée des images de montants d'un même type.
- 8 Procédé selon l'une quelconque des revendications 4 à 7 caractérisé en ce que pour estimer les déplacements
- on estime la position d'un point de contrôle dans l'image par l'intersection de deux segments droits

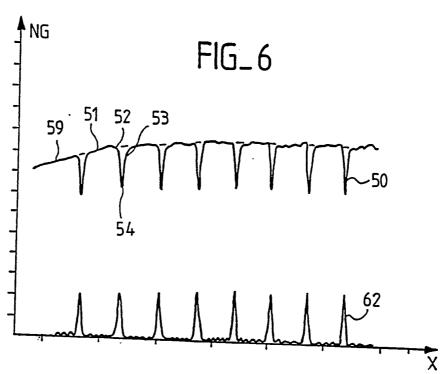
choisis appartenant chacun à un des montants à proximité de ce point.

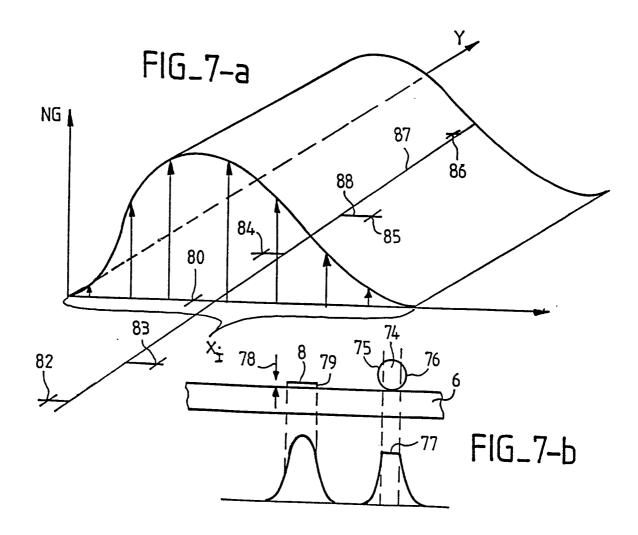
- 9 Procédé selon la revendication 8 et la revendication 1 caractérisé en ce que pour choisir les segments
- on calcule, le long de ce montant, et pour des points d'images alignés selon un profil perpendiculaire à ce montant, la position de barycentres (80-85) en niveau de gris,
- et on approxime la position de l'ensemble des barycentres par un segment (87) dont la somme des distances (88) aux barycentres élevées au carré, est la plus faible.
- 10 Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 9 caractérisé en ce que pour corriger
- on calcule par interpolation bi-linéaire entre quatre points de contrôle estimés entourant un point quelconque, les déplacements de coordonnées à attribuer à ce point.
- 11 Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 10 caractérisé en ce que pour corriger, en outre,
- on restaure le niveau de gris d'un point d'image par interpolation bi-linéaire sur un voisinage de quatre points d'image voisins.
- 12 Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 11 caractérisé en ce qu'on le réitère pour diverses positions du tube dans l'espace de l'écran en ayant soin de laisser la mire à la même place sur ce tube.











INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International Application No PCT/FR89/00375

I. CLA	ASSIFICATIO	N OF SUBJECT MATTER (if several clas	esification symbols apply, indicate all) 6	FR63/003/3
Accord	ding to Internati	ional Patent Classification (IPC) or to both N	ational Classification and IPC	
IPC	с ⁵ : но4м			
II. FIEI	LDS SEARCH	IED		
		Minimum Docum	nentation Searched 7	
Classific	cation System		Classification Symbols	
IPC	,5 ,	H04N, G06F		
		Documentation Searched other to the Extent that such Documen	r than Minimum Documentation ts are Included in the Fields Searched ⁸	
. ————			to the mean of the control of the co	
Category		ONSIDERED TO BE RELEVANT		
Calegory	Citatio	on of Document, 11 with indication, where ap	propriate, of the relevant passages 12	Relevant to Claim No. 13
X	US	, A, 4736399 (OKAZAKI) 5	April 1988,	1
		see column 3, lines 11-	-31; column 4,	
		lines 3-15; column 6, 1 line 45; figures 3,8	ine 30 - column 7,	
A		TIME 45, ITGULES 5,0		 3
				3
A	EP	, A, 0021366 (SIEMENS) 7	January 1981,	1-11
		see page 5, line 29 - p	page 6, line 24;	
		page 7, lines 3-20; fig	jure 1	
A	Pro	oceedings of 1986 IEEE In	nternational	4,11
		Conference on Robotics	and Automation,	4,11
		7-10 April 1986, San Fr	ancisco (CA, US),	ı
		vol. 1, IEEE,		
		N. Yokobori et al.: "Su	b-pixel geometric	
		correction of pictures decalibration, pages 4		
		see the whole article	40-403,	
_				
A	EP,	, A, 0293293 (COMMISSARIA	T A L'ENERGIE ATOMIQUE)	1-11
		30 November 1988, see column 9 line 30. figure		
		column 9, line 30; figu	res 1-3	
* Spec	ial categories	of cited documents: 10	"T" later document published after the	e international filing date
CO	ougineren to be	ng the general state of the art which is not of particular relevance	or priority date and not in conflict cited to understand the principle invention	t with the annlication but I
1111	my date	but published on or after the international	"X" document of particular relevance	; the claimed invention
WI	men is cited to	may throw doubts on priority claim(s) or establish the publication date of another	involve an inventive step	cannot be considered to
"O" do	ocument referrir	special reason (as specified) ng to an oral disclosure, use, exhibition or	cannot be considered to involve a	n inventive step when the
"P" do	ocument publish	hed prior to the international filing date but	ments, such combination being ob in the art.	ovious to a person skilled
lati	rei tuan tue but	ority date claimed	"&" document member of the same pa	itent family
	TIFICATION the Actual Comp	pletion of the International Search	Data of Mailing of this International Co.	
		1989 (20.12.89)	Date of Mailing of this International Sea	
	onal Searching		31 January 1990 (31.	01.90)
			Signature of Authorized Officer	
Euro	pean Pate	ent Office	•	

International Application No. PCT/FR89/00375

III. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT (CONTINUED FROM THE	Resevent to Cleim No
assecty * Citation of Document, with Indication, where appropriate, of the resevent	t value as a com no
A DE, A, 3419043 (SIEMENS)	l
28 November 1985,	
see page 6, lines 3-16; figures 1,	3–5
	!
	<u>,</u>

ANNEX TO THE INTERNATIONAL SEARCH REPORT ON INTERNATIONAL PATENT APPLICATION NO.

FR 8900375 SA 30453

This annex lists the patent family members relating to the patent documents cited in the above-mentioned international search report. The members are as contained in the European Patent Office EDP file on 23/01/90

The European Patent Office is in no way liable for these particulars which are merely given for the purpose of information.

Patent document cited in search report	Publication date	Patent family member(s)		Publication date	
US-A- 4736399	05-04-88	JP-A-	61045737	05-03-86	
EP-A- 0021366	07-01-81	US-A- EP-A- WO-A-	4298944 0031371 8100023	03-11-81 08-07-81 08-01-81	
EP-A- 0293293	30-11-88	FR-A-	2615979	02-12-88	
DE-A- 3419043	28-11-85	None			

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

LCIACO	CHOIC DE LUNG.	Demande internationale N° PCT/E	R 89/00375
Selon is of	EMENT DE L'INVENTION (si plusieurs symboles de	classification sont applicables, les indique	r tous) 7
5	lassification internationale des brevets (CIB) ou à la fois	selon la classification nationale et la CIB	
CIB ⁵ :	H 04 N 5/32		
II DOMA	INES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORT		
			·
Système r	de classification	ninimale consultée ⁸	
		Symboles de classification	
CIB	5		
CIB	H 04 N, G 06 F		
	Dougnostic		·
	où de tels documents font partie des do	documentation minimale dans la mesure maines sur lesquels la recherche a porté 9	
•		Total Controlled Polite	
III. DOCU	MENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS 10		
Catégorie *	Identification des documents cités, 11 ave des passages pertin	ec indication, si nécessaire,	Nº des revendications
	Coo passages pertin		VISées 13
X	US, A, 4736399 (OKAZAKI)	5 avril 1988	1
	volr colonne 3, lign	es 11-31.	1
	colonne 4, lignes 3-	15: colonne 6	
	righe 30 - colonne 7	, ligne 45;	
_	figures 3,8		
A			3
{			3 .
A	EP, A, 0021366 (SIEMENS)	7 janujer 1001	1 11
	voir page 5, ligne 2	9 - page 6	1-11
	ligne 24; page 7, li	gnes 3-20:	
	figure 1		
A	Proceedings of 1986 IEEE	International	4,11
	conference on Roboti	CS and Automation	4,11
	/-10 April 1986, San	Francisco (CA,US),	
	AOT. T' TEEE'		
ļ	N. Yokobori et al.: geometric correction	"Sub-pixel	
	calibration and deca	libration"	
İ	waste and dece	•	
		•/•	
* Catégor	ies apéciales de documents cités: 11	« T » document ultérieur publié postérie	
A > doci	ument définissant l'état général de la technique, non sidéré comme particulièrement pertinent	à l'état de la technique pertinent	orite et n'appartenant pas
«E» doci	ument antérieur, mais publié à la date de dépôt interna- al ou après cette date	A NUMERIA OR 15 TUGOLIS COUSTIER	ant la base de l'invention
«L» docu	ument pouvant leter un doute sur une sevendianies de	«X» document particulièrement pertiquée ne peut être considérée co impliquant une activité inventive	nent: l'invention revendi- mme nouvelle ou comme
autro	e citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)	«Y» document particulièrement per	inent: l'invention
WO» doci	ument se référant à une divuigation orale, à un usage, à exposition ou tous autres moyens	activité inventive lorence le docu	comme impliquant une
«P» docu	ument publié avant la date de dépôt international, mais érieurement à la date de priorité revendiquée	naison étant évidente pour une p	ieme nature, cette combi-
IV. CERTIF		«4» document qui fait partie de la mé	me famille de brevets
Date à laque	elle la recherche internationale a été effectivement		
		Date d'expédition du présent rapport de l	recherche internationale
e 2	0 décembre 1989	3 1. 01. 90	
Administrati	on chargée de la recherche internationale	Signature du tonctionnaire autorisé	
OFE	FICE EUROPEEN DES BREVETS		>
	/ISA/210 (dayyama favilla) / lastro dagy		T.K. WILLIS

Catégorie *		Identification des documents cités, avec indication, si nécessaire, des passages pertinents					
i		pages 448-453, voir l'article en					
		entier					
		- 1					
A	EP,	A, 0293293 (COMMISSARIAT A L'ENERGIE	1-11				
i		ATOMIQUE) 30 novembre 1988, voir	,				
İ		colonne 6, ligne 24 - colonne 9,					
İ		Ligne 30; figures 1-3					
A	DE,	A, 3419043 (SIEMENS) 28 novembre	1				
	,	1985, voir page 6, lignes 3-16;					
		Figures 1,3-5					
i	*						
i							
1							
	e de la companya de l						
- 3							
	_						
ļ	\$ 100 miles						
ļ							
	er de la Serie						
	1 A 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1						
	8						
}							
!							
į							

ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE RELATIF A LA DEMANDE INTERNATIONALE NO.

FR 8900375 30453

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche internationale visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 23/01/90

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication	
US-A- 4736399	05-04-88	JP-A-	61045737	05-03-86	
EP-A- 0021366	07-01-81	US-A- EP-A- WO-A-	4298944 0031371 8100023	03-11-81 08-07-81 08-01-81	
EP-A- 0293293	30-11-88	FR-A-	2615979	02-12-88	
DE-A- 3419043	28-11-85	Aucun	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •		